

Attribution des sièges au sein des apparentements

Répartition des sièges de l'appartement A - Apparementement PLR - JLR - PDC :

Nombre de sièges à répartir : 23

$$\text{Quotient du groupe : } \frac{83'195}{23 + 1} = 3'467$$

arrondi à l'entier supérieur

Répartition no. 1

Listes de partis et apparentements			Suffrages	:	Quotient = Sièges
Lis 51	PLR - Parti Libéral-Radical		68'854		3'467 19
Lis 52	JLR - Jeunes Libéraux-Radicaux		9'628		3'467 2
Lis 56	PDC - Parti Démocrate-Chrétien		4'713		3'467 1
Nombre de sièges encore à répartir : 23 - 22 = 1					22

Répartition no. 2

Listes de partis et apparentements			Suffrages	: S + 1	= Quotient	Sièges
Lis 51	PLR - Parti Libéral-Radical		68'854	19+1	3'442.7	20
Lis 52	JLR - Jeunes Libéraux-Radicaux		9'628	2+1	3'209.333	2
Lis 56	PDC - Parti Démocrate-Chrétien		4'713	1+1	2'356.5	1
La liste qui obtient le plus grand quotient emporte un siège (en gras). S représente le nombre de sièges obtenus jusque là.					23	

Nombre de sièges encore à répartir : 23 - 23 = 0